

Robert Nicolai

Exploration dans l'hétérogène : miroirs croisés

Regard numéro 1

L'étude de la dynamique des contacts de langues et de populations est certainement l'un des points forts de la recherche « linguistique » et « sociolinguistique » actuelle. Elle concerne à la fois les traces manifestées dans le temps (évolutions diverses des codes dans les différentes situations qui ont permis leur actualisation) et la saisie contemporaine de leur usage et de leur transformation. Dans le même temps, elle conduit à réfléchir sur ses concepts et ses objets, et ce besoin s'inscrit aussi dans le champ comme participation à sa stabilisation et à la définition de ses problématiques, tout autant que la nécessité du travail de terrain et des descriptions empiriques sans lesquelles il n'aurait pas lieu d'exister. Dans cette perspective, le domaine africain — mais il n'est pas le seul — est riche par la diversité et la complexité des situations qu'il présente. C'est ainsi que, depuis quelques années, sans avoir pour autant abandonné la tradition des descriptions linguistiques classiques de langues et de variétés pas ou peu documentées, dont l'intérêt est évident, on a pu constater le développement d'études intégrant diverses considérations sociolinguistiques. Parallèlement, à côté de la continuation de la tradition comparative à visée généalogique (qu'elle soit d'obédience néogrammaire ou greenbergienne), on a vu se développer des approches aréales conduites tout aussi bien à des fins de recherche historique que typologique. Enfin, corrélativement à ces études qui montraient la pertinence du contact, il s'en développait d'autres qui le prenaient comme objet en lui-même et mettaient l'accent sur les phénomènes de rupture et de création de langues ; que cela concerne les époques anciennes, récentes, ou la contemporanéité. Il ne s'agissait donc plus de rendre compte, dans une perspective linéaire, de la modification d'un idiome sous la pression du contact ou d'un plurilinguisme ambiant, mais plutôt de cerner les modalités et les conditions de l'émergence de langues ou de variétés nouvelles résultant de la cassure, de l'éclatement, de la recomposition d'un état antérieur jamais stabilisé, éventuellement en rupture formelle et/ou culturelle avec lui, mais pas nécessairement. L'étude des pidgins, des créoles, des langues mixtes et autres mélanges relève en partie de cette approche-là, mais tout aussi bien celle du français d'Afrique et de tous les effets de

véhicularisation ou de vernacularisation qui marquent le terrain africain. Ce dernier est ainsi devenu un domaine d'application pour « tester » les constructions théoriques du moment dans le même temps que ses caractéristiques auront permis que puissent être dépassés certains cadres *a priori* de ces théorisations.

Dans ce qui suivra, j'essaierai tout d'abord de réfléchir sur quelques avancées nées de la considération de situations de contacts linguistiques et culturels et de leurs effets « en langue ». L'une des notions les plus intéressantes de ce point de vue est celle de sémantaxe introduite par G. Manessy, qu'il avait originellement développée pour rendre compte des ressemblances formelles caractéristiques que l'on peut constater entre différents créoles parlés par des populations issues d'Afrique, et dont il avait entrepris de vérifier empiriquement la pertinence sur le terrain du français en Afrique. Il me paraît important, avant de poursuivre, de la présenter dans la triple modalité de ses références (cognitive, culturelle et linguistique) — en tant qu'il s'agit d'une « construction cognitive médiate » donnée comme acquise et transmissible — car elle s'insère comme l'une des notions-clés dans le champ de recherche « non stabilisé » dans lequel nous œuvrons. Dans un deuxième temps, j'aborderai d'autres questionnements en rapport avec les processus de construction de sens, de formes et de normes qui se marquent à travers ce que j'ai nommé ailleurs le « feuilletage » du répertoire des « usagers » et dans le code des « langues » ; enfin je conclurai en soulignant le rapport sous-jacent que je crois reconnaître ici entre les différents thèmes présentés.

La notion de sémantaxe

À ma connaissance, c'est en 1987 que Manessy a présenté pour la première fois ce qu'il a appelé « sémantaxe », notion qu'il avait développée à la lumière des études créoles en essayant d'appréhender la réalité anthropologique à laquelle il s'intéressait. Partant d'une double considération à la fois linguistique et anthropologique, il posait ainsi les données du problème :

« Les langues et les structures créoles ont pour caractéristique commune de s'être développées sous une double contrainte : s'adapter à des situations imposées par le groupe détenteur du pouvoir et échapper à la logique d'un système qui déniait à l'individu toute personnalité sociale et l'obligeait à s'exprimer dans une langue empruntée. »

Puis il constatait que : « [P]our édifier ce qui devait être une contre-société à la fois compatible avec l'ordre socio-économique dont elle était prisonnière et capable de lui résister dans les domaines où la violence ne pouvait pas matériellement s'exercer, les initiateurs de la créolité ne disposaient que de trois points d'appui : d'abord ce que tout homme possède du fait qu'il est homme, le patrimoine génétique de l'espèce [...] en second lieu, les éléments arrachés à la culture des maîtres ou imposés par eux, notamment en ce qui concerne la vie matérielle et certains aspects de la vie sociale ; enfin ce qui pouvait subsister dans la mémoire,

consciente ou non des déportés de leur histoire antérieure à la catastrophe qui les avait précipités dans un univers nouveau : un ensemble confus de représentations, de valeurs, de techniques corporelles et probablement aussi de modes de pensée fixés pour partie au moins par des usages langagiers » (Manessy 1995 : 210).

La notion une fois posée, et en supposant acquise la justification empirique de sa pertinence pour la description des faits, il est intéressant d'évaluer quelques-unes de ses implications en tant que manifestation d'une rupture conceptuelle, d'appréhender le champ dans lequel elle s'inscrit et les réorientations théoriques desquelles elle participe. En effet, il est rare qu'une notion nouvelle découle uniquement de l'exploitation strictement inductive du domaine de son application et des seuls attendus dérivés des cadres préalables à son émergence, quels qu'ils soient. C'est très souvent un changement de focale ou tout autre « errement » qui fait la différence, étant bien entendu que cela n'autorise pas pour autant de se délier de la contrainte des faits¹. Dans le même temps, il est tout aussi rare que les changements de focale se produisent sans référence à un « antérieur », que celui-ci relève d'une justification « traditionnelle » ou d'une simple allégeance emblématique, d'une métaphore, d'une analogie. Pour la sémantaxe, Manessy a fait explicitement référence à Marcel Mauss (1950 : 363-386) :

« Nous pensons en effet que [...] la "grammaire universelle" (éventuellement inscrite dans un bioprogramme) n'est pas directement reflétée par l'appareil syntaxique des langues, mais que s'intercalent entre ces deux plans des modes de catégorisation de l'expérience et, par conséquent, d'organisation de l'information culturellement déterminés, appris et non pas innés, qui sont à la mise en œuvre de la faculté de langage ce que sont les "techniques du corps" à l'accomplissement des fonctions physiologiques du corps humain. Ces modes de conceptualisation et la "vision du monde" dont ils participent seraient caractéristiques d'aires de civilisation étendues et se manifesteraient par l'"air de famille" qu'ont par exemple les langues et les cultures de l'Afrique occidentale, en dépit de leur très réelle diversité. »

On remarquera cependant que d'autres références, bien que latentes, sont aussi présentes ; c'est le cas de la notion d'*habitus* ou de celle d'*empreinte*. Par contre, il n'est pas évident que l'« air de famille » auquel il fait métaphoriquement appel ait quelque chose à voir avec une référence à Wittgenstein, aujourd'hui banale. Il vaut donc la peine d'explorer ces arrière-plans² non seulement pour préciser l'originalité d'une pensée³ mais aussi pour mieux

-
1. Bien au contraire, il s'agit plutôt de mieux en rendre compte et de les intégrer davantage dans un complexe explicatif plus général ou plus cohérent.
 2. Et tout particulièrement dans le cadre d'une revue qui ne se définit nullement par la limitation « spécialisée » du seul horizon linguistique.
 3. Notons que je ne me place pas en exégète, je n'établis aucune glose et j'assume par là même toutes les « distorsions » qu'on pourrait percevoir. Ce qui est en question ici c'est davantage d'utiliser, de (re)structurer, d'« intégrer » au sens des biologistes, des notions fortes dans un champ en construction. Le reste est/serait... de l'historiographie.

saisir la perspective générale dans laquelle elle s'insère et qu'elle a contribué à mettre en évidence. Pour cela, je reviendrai sur les références faites à Mauss et Lorentz.

Technique du corps, habitus et sens pratique

Mauss (1950)⁴ entendait par là « les façons dont les hommes, société par société, d'une façon traditionnelle, savent se servir de leur corps » (la nage, la marche, la position de la main, la course...) et il s'interrogeait sur la nature de ces « façons » qui ne sont pas uniquement déterminées par les nécessités physiologiques, et qu'il rapportait à un « habitus » dont la nature est sociale⁵, indiquant que « [c]es “habitudes” varient non pas simplement avec les individus et leurs imitations, elles varient surtout avec les sociétés, les éducations, les convenances et les modes, les prestiges. Il faut y voir des techniques et l'ouvrage de la raison pratique collective et individuelle, là où on ne voit d'ordinaire que l'âme et ses facultés de répétition ». Finalement, il notait que « nous nous trouvons partout en présence de montages physio-psycho-sociologiques de séries d'actes. Ces actes sont plus ou moins habituels et plus ou moins anciens dans la vie de l'individu et dans l'histoire de la société. Allons plus loin : l'une des raisons pour lesquelles ces séries peuvent être montées plus facilement chez l'individu, c'est précisément parce qu'elles sont montées par et pour l'autorité sociale ». On pourra toutefois se demander si, indépendamment d'un éventuel désir de renvoyer sa pensée à des sources premières⁶ plutôt qu'à l'esprit du temps, la référence « datée » et exclusive que Manessy fait à Mauss est « significative » pour la compréhension de la notion de sémantaxe ; en effet, on a noté que Mauss rapportait ces « techniques du corps » à un « habitus » dont il précisait la nature sociale, et l'on sait que cette notion a ensuite été développée et élargie dans le domaine sociologique, tout particulièrement par Bourdieu (1987 : 23)⁷. Ainsi, dans un texte de réflexion récent, ce dernier développe un commentaire global sur le thème « habitus et incorporation », qui précise cette référence « incarnée » :

-
4. Dans une communication présentée à la Société de psychologie en 1934, texte publié dans le *Journal de Psychologie*, XXXII (3-4) de 1936, et repris dans MAUSS (1950).
 5. Il précisait d'ailleurs que « [l]e mot [habitus] traduit, infiniment mieux qu'“habitude”, l'“exis”, l'“acquis” et la “faculté” d'Aristote (qui était un psychologue). Il ne désigne pas ces habitudes métaphysiques, cette “mémoire” mystérieuse, sujets de volumes ou de courtes et fameuses thèses ».
 6. Bien évidemment, des développements, des variantes et des extensions de cette « façon de voir » ont aujourd'hui largement pignon sur rue.
 7. « Ou encore que, comme chez Mauss, il s'agisse de rendre compte du fonctionnement systématique du corps socialisé », qu'il n'omet pas de mentionner parmi ses inspireurs.

« Il faut poser que *les agents sociaux sont dotés d'habitus, inscrits dans les corps par les expériences passées : ces systèmes de schèmes de perception, d'appréciation et d'action permettent d'opérer des actes de connaissance pratique*⁸, fondés sur le repérage et la reconnaissance des stimuli conditionnels et conventionnels auxquels ils sont disposés à réagir, et d'engendrer, sans position explicite de fins ni calcul rationnel des moyens, des stratégies adaptées et sans cesse renouvelées, mais dans les limites des contraintes structurales dont ils sont le produit et qui les définissent. »

Et il renvoie, *in fine*, au « sens pratique ». Et encore : « Les schèmes de l'habitus, principes de vision et de division d'application très générale qui, étant le produit de l'incorporation des structures et des tendances du monde, leur sont au moins grossièrement ajustés, *permettent de s'adapter sans cesse à des contextes partiellement modifiés et de construire la situation comme un ensemble doté de sens, dans une opération pratique d'anticipation quasi corporelle des tendances immanentes du champ* et des conduites engendrées par tous les habitus isomorphes avec lesquels, comme dans une équipe bien entraînée ou dans un orchestre, ils sont en communication immédiate parce qu'ils leur sont spontanément accordés » (Bourdieu 1997 : 165 sq).

On constate aisément que de Mauss à Bourdieu la notion d'habitus a gagné en abstraction⁹, mais ce niveau d'abstraction n'est pas celui que visait Manessy lorsqu'il étendait l'analogie des « techniques du corps » aux « techniques de pensée ». Et malgré la cohérence qui les relie sur le plan de ce qu'on pourrait nommer — dans la terminologie de Bourdieu — « les *capacités génératrices* des dispositions acquises et socialement constituées », c'est peut-être cette différence de visée qui pourrait contribuer à expliquer sa non-référence à Bourdieu. Dit autrement : l'approfondissement théorique tenté par Manessy est initialement focalisé vers le terreau des faits plutôt que vers le monde des idées.

Ritualisation et empreinte

L'autre référence importante concerne l'éthologie avec K. Lorenz. Manessy (1995 : 40) l'a cité explicitement lorsqu'il présentait ce qu'il entend par processus de créolisation et qu'il définissait comme « la multiplication d'indices à signification métalinguistique, au niveau de la forme interne comme à celui du contenu ». Il remarquait alors que « le processus n'est pas sans rapport avec celui que décrit K. Lorenz sous le nom de "ritualisation" : la chaîne d'actions qui servait à l'origine d'autres buts objectifs ou subjectifs devient un but en soi dès qu'elle s'est transformée en rite autonome » (Lorenz 1975a : 77). « La règle grammaticale ne vaut plus pour son utilité, mais pour elle-même. Elle tire sa justification du fait qu'elle est à la fois

8. C'est moi qui souligne.

9. Ainsi pour ce dernier, « construire la notion d'habitus comme un système de schèmes acquis fonctionnant à l'état pratique comme des catégories de perception et d'appréciation ou comme principes de classement en même temps que comme principes organisateurs de l'action, c'était constituer l'agent social dans sa vérité d'opérateur pratique de construction d'objets ».

commune et propre à la totalité des membres du groupe ; sa complexité même a une fonction probatoire. » Puis, lorsqu'il introduisait la notion de sémantaxe, il précisait, à propos de l'« ensemble confus de représentations » qui lui est sous-jacent, que « [c]'est sur ce dernier point que [notre] recherche, fondée sur l'hypothèse que la culture créole s'est développée par synthèse d'apports divers dans un cadre conceptuel pour partie hérité. De ce cadre conceptuel, la langue conserve l'empreinte ». Cette empreinte conservée, qui est finalement la sémantaxe, n'est pas sans lien avec ce que Lorentz a fixé, mais dans ce contexte précis, Manessy, qui cite explicitement Lorentz à propos de la « ritualisation », n'y renvoie qu'implicitement lorsqu'il parle d'« empreinte ». On rappellera succinctement que, pour Lorentz, les processus d'empreinte portent sur des comportements *sociaux* et se réalisent très tôt dans l'ontogenèse, déterminant une fois pour toutes un certain type de comportement instinctif chez le sujet¹⁰.

Or, d'une façon beaucoup plus élaborée et systématique, Lorentz (1975b) s'est ouvert dans ses dernières publications à ce qu'il a nommé une « histoire naturelle de la connaissance » dans laquelle, revenant sur l'élaboration de ses concepts et ouvrant la perspective, il a élargi leur champ. Il distingue alors le processus de ritualisation phylogénétique « qui donne naissance à une nouvelle motivation autonome du comportement social » et dont l'une des fonctions est de former « chez les espèces supérieures d'un haut niveau d'organisation sociale, un système global qui, avec sa plasticité et ses facultés de régulation, constitue l'armature [...] supportant l'ensemble des structures sociales » et la ritualisation culturelle qui « joue un rôle essentiel dans la sauvegarde des caractères spécifiques de la civilisation, transmis traditionnellement ». Il poursuit encore : « Pratiquement tous les moyens linguistiques de communication reposent sur son principe et même les mouvements d'expression corporelle de l'homme, qui comporte une proportion considérable de mouvements innés, sont dominés dans les différentes civilisations par la ritualisation traditionnelle », concluant sur ce point : « De même que dans le cas de mouvements élaborés phylogénétiquement, la fonction originelle de tous les rites culturels a très vraisemblablement été la fonction de communication. C'est d'elle que l'on peut déduire les autres. »

Lorentz identifie ainsi le processus d'empreinte dans l'ontogenèse de l'enfant et dans l'élaboration de ses constructions sociales et culturelles en notant que : « [L]es spécialistes de psychologie sociale ont établi avec certitude que les enfants reproduisaient des modèles de comportement, avec une très grande précision formelle, pour le plaisir de l'imitation et ce, bien avant d'en comprendre le sens et la finalité », et donc que « les enfants ont en l'occurrence un sentiment très fin des types de mouvements formels et susceptibles d'empreinte, comme les nombreuses expressions de la vie

10. L'exemple bien connu est celui de la « réaction de suite » chez la jeune oie.

sociale ». Il trouvera également une application de ce phénomène d'empreinte dans ce qu'il appelle « le désir de nouveauté de la jeunesse » et d'une nouvelle « tradition » différente de celle de la société parentale, remarquant finalement que « [c]ette adhésion rapide à un nouveau groupe culturel, cette fixation des instincts d'enthousiasme collectif pour un nouvel objet, rappellent fortement par certains traits un processus de fixation connu dans le domaine animal : le phénomène d'empreinte ».

Reprise numéro 1

Nous avons maintenant des éléments pour appréhender, dans ce qu'elle peut avoir d'intéressant, l'articulation de cette triple modalité (cognitive, culturelle et linguistique) autour de la notion de sémantaxe.

Une *modalité cognitive* est ici évidente car, que l'on ait affaire à la *sémantaxe* des langues, à des *habitus* « socio-anthropologiques » ou à des *empreintes* phylogénétiques, il s'agit toujours d'« états construits », schémas, filtres ou formes élaborés dans la contingence à partir de « dispositions » que l'on doit supposer et de « processus » que l'on peut décrire ; et ces schémas, filtres ou formes, ont vocation à se pérenniser, se transmettre, se manifester « en contexte » au travers des rites, des façons de faire et de penser. Finalement, ils déterminent l'évolution à travers l'instauration d'une tradition qui les manifeste. Nous avons affaire à des *structures acquises nées de l'histoire* et transmises au même titre que les « dispositions innées ». Elles sont à la fois prégnantes et stables bien que contingentes de par leur caractère acquis. Elles sont immanentes au groupe social et transcendantales à l'individu, ce qui permet peut-être de parler d'une *cognition médiate*. Finalement ces « manières apprises », ces « façons d'être et de rendre compte » renverraient donc à une dynamique biológico-sociale concernant les « modalisations » de la catégorisation/conceptualisation de l'expérience. Ce serait cette dynamique active que manifeste et traduit l'actualisation de la sémantaxe dans les procès de constitution ou de transformation de la structure des langues ; laquelle est « transparente » dans un contexte « normal » de transmission des traditions, mais devient « saisissable » par la distorsion qu'elle introduit lorsque l'on a affaire à des situations extrêmes et « pathologiques » comme celles qui correspondent à l'élaboration historique des créoles, ou de toute autre situation de rupture. Et l'on expliquerait peut-être une partie des « effets de convergence » manifestés par certaines évolutions linguistiques (y compris les phénomènes de *Sprachbünde*) grâce à cette pré-détermination biológico-sociale fondée sur des apprentissages qui n'a rien à voir ni avec le relativisme whorfien — ainsi que le soulignait Manessy — ni avec les *a priori* cognitivistes d'aujourd'hui. Incidemment, on notera encore, en rapport avec ces « effets de convergence » linguistiques qui, à un regard naïf, pourraient sembler « dirigés », l'existence d'un parallélisme avec la même remarque faite dans d'autres domaines. C'est ainsi que

Lorentz (1975b : 33) a parlé de *téléonomie* à propos de l'adaptation en tant que processus de connaissance : « La sélection “forme” des structures qui remplissent d'une façon particulièrement adéquate une fonction propre à la conservation de l'espèce et le caractère positif du résultat final donne l'impression qu'elles auraient été créées par un esprit prévoyant et profondément judicieux qui les aurait justement conçues à cet effet. » De même, Bourdieu (1997 : 174) soulignera la caractéristique de cette « orchestration d'habitus qui, étant le produit des mêmes conditions d'existence et des mêmes conditionnements [...] produisent spontanément des conduites adaptées aux conditions objectives et propres à satisfaire les intérêts individuels partagés permet ainsi de rendre compte, sans faire appel à des actes conscients et délibérés et sans sacrifier au fonctionnalisme du meilleur ou du pire, de l'apparence de téléologie qui s'observe souvent au niveau des collectifs... ».

En fin de compte, le plus important de ce qui précède restera sans doute de retenir l'hypothèse d'un rapport dynamique qui lie l'individu au groupe dans l'exploitation — et probablement l'affinement — toujours « socialisée », « culturalisée » et mise en norme¹¹ de ses potentialités biologiques à travers le « fait social » auquel il participe et qu'il contribue à construire et à transmettre. Ainsi, au plan du langage, s'il existe des *habitus* liés à un processus général d'application des « manières apprises » dans la mise en œuvre des facultés intellectuelles concernant la conceptualisation de l'expérience et l'élaboration des schèmes et catégories morphosyntaxiques, on peut s'attendre à ce qu'ils ne soient pas très différents de ceux que l'on a pu reconnaître dans d'autres domaines de la saisie des rapports humains. Mais l'on change alors de niveau de saisie : on s'intéressera aux procès de catégorisation.

Regard numéro 2

De nombreux travaux, théoriques et empiriques, abordent aujourd'hui la diversité des réalités linguistiques et langagières et s'intéressent à l'hétérogénéité linguistique et sociale en soulignant par exemple la fragilité des attributions catégorielles dont elle est l'objet, ou bien traitent des modalités de la constitution des normes d'usage et des normes représentées (Manessy & Wald 1984 ; Manessy 1993), ou encore des stratégies identitaires et des représentations emblématiques y afférant. Je prendrai deux exemples très éloignés l'un de l'autre : tout d'abord celui du « français en Afrique » en me

11. Mises en normes, jeu de normes qui est toujours construit, transmis et culturellement prédéfini dans son mode même de « fonctionn(alis)er ». De même, à travers l'élaboration des constructions langagières, la gestion des interactions et, en fin de compte, toutes les représentations « sémiotisables » en tant que tout objet et/ou pratique sémiotisable est finalement appréhendé par le jeu des normes liées à son usage (NICOLAÏ 1988).

référant à certains travaux qui se sont développés à propos de l'élaboration endogène de ses normes, et ensuite celui du « français des marges » dans son rapport avec les questionnements qui se font jour aujourd'hui à propos du répertoire et du tissu communautaire reconstruit par des populations jeunes, pluriethniques, qui partagent, au-delà des contraintes de nécessité, les systèmes de valeurs, également « endogènes », qu'ils ont (ré)élaborés¹². Il est évident que là, nous avons affaire à des objets différents du point de vue de leur émergence, des fonctionnalités qu'ils assument, des représentations qu'ils impliquent et des stratégies qu'ils autorisent ; cependant ils manifestent tous les deux des modalités de la transformation des langues et illustrent à un certain niveau l'action de processus généraux dans l'évolution. De plus, au plan d'une « rationalité emblématique » (Nicolai 2001b, sous presse), ils montrent les effets des processus actifs de cette catégorisation qu'il est utile de cerner pour parvenir à une meilleure compréhension de la dynamique globale mise en œuvre.

L'exemple du français en Afrique

Initialement cantonnée à l'étude du lexique et aux remarques d'essence normative et contrastive par rapport au français « standard »¹³, la réflexion sur ce thème s'est largement enrichie depuis la fin des années soixante-dix pour s'ouvrir à l'ensemble des questions d'actualité et à tous les domaines pertinents du champ sociolinguistique élargi à la planification linguistique et à la politique des langues. Toutefois, c'est dans son rapport à l'étude des situations de plurilinguisme et des contacts des langues en général qu'elle me paraît la plus importante pour le propos ici poursuivi. Là où elle croise d'autres questionnements portant d'une part sur l'étude des processus liés à l'émergence de formes et de normes nouvelles, et d'autre part sur ceux en rapport avec leur catégorisation et celles des locuteurs eux-mêmes dans le déroulement de l'interaction. Là où l'assignation catégorielle n'est pas donnée *a priori* mais problématisée, là où ce qui est en jeu c'est la dynamique de la construction de ce qui se passe et qui, éventuellement, se fige. C'est peut-être aux marges du domaine linguistique, à la frontière des pertinences propres d'une saisie « psychosociale » des dynamiques langagières, qu'une approche nouvelle a contribué à ouvrir le champ, et je me réfère ici à un article tout à fait intéressant dans lequel, synthétisant un état de sa réflexion antérieure et balisant une partie du champ problématique, Wald (1990)¹⁴ soulignait la nature paradoxale de ce que, sous l'influence des créolistes, l'on a parfois nommé de façon imagée le « continuum » du français

12. On devrait citer ici de trop nombreuses publications pour être exhaustif.

13. Penser aux premières approches dans le cadre de l'« Inventaire du français d'Afrique » de l'AUPELF.

14. De fait cet article est fondé sur toute une série de travaux initiée par Manessy et Wald dès 1975 (MANESSY & WALD 1979, 1984).

en Afrique¹⁵ ; lequel ne saurait se résoudre en variétés indépendantes et résiste à toute appréhension fondée sur des grilles et catégorisations données *a priori*. Je présenterai un peu longuement son propos car, au-delà de l'étude des modalités d'appropriation du français en Afrique, il pointe une dimension théorique importante pour la perception et la compréhension de certains aspects de la dynamique linguistique et langagière en général.

Partant du constat que le français en Afrique connaît une norme « représentée comme idéal de langue et comme modèle d'usage dont se démarquent les usages particularisés, [et que] cette norme, et les règles qui assignent le français à des finalités sociales précises et préconstruites¹⁶ [...] permettent [...] de réinterpréter les appropriations divergentes [...] comme des déviations qui font sens dans le discours grâce à la présence implicite d'une norme violée », il retient que « [t]ant que le choix du français remplit une fonction dans la catégorisation sociale, ce sera par référence à la norme commune ». Corrélativement il développe l'idée « qu'en l'absence de variétés sociolinguistiquement autonomes ce ne sera que dans un discours vernaculaire, sans vigilance métalinguistique, où l'on n'attache pas une importance particulière au choix et aux qualités propres du code et où l'activité sociocognitive de l'aménagement catégoriel de l'interaction s'appuie sur d'autres critères, langagiers ou non, que cette contrainte de référence à la norme commune pourra être levée ». Finalement, il conclura qu'à ce niveau d'approche sociolinguistique, le français apparaît « comme une langue étrangère, dont la diversité des modes d'appropriation et des manifestations linguistiques permettent soit l'assignation à des fonctions délimitées et spécifiques, soit un usage non marqué par de telles assignations ».

Ce constat empirique sur les comportements langagiers est l'un de ceux qui montrent l'importance des « fonctions marginales »¹⁷, ludiques entre autres, notées par ailleurs. P. Poutignat & P. Wald (1979) les illustrent ainsi :

« Passer brusquement au français dans une discussion au comptoir d'une buvette ne "légitime" nullement le statut du sujet comme locuteur du français, mais fait sens dans son contexte par le fait qu'un tel statut "existe". Nous avons appelé "fonctions marginales" ces fonctions qui font sens par référence directe au contexte discursif et par référence métaphorique à la norme : en effet, elles sont marginales par rapport à celles, communément représentées et reproduites dans les énoncés métalinguistiques normatifs, que régit la norme sociolinguistique. Ce sont alors ces mises en perspective de la pratique par la norme dans le discours qui assurent la fonctionnalisation, dans les usages conformes à la norme et au-delà, qui garantissent la continuité entre les usages normés et déviants. »

15. « Langue étrangère, naturalisée dans certains de ses usages, jamais langue première ni langue vernaculaire de groupe constitué dans la société, mais susceptible d'appropriation quasi vernaculaire dans certaines situations de communication. »

16. Cf. enseignement, administration, contact avec les étrangers, etc.

17. Notion apparemment reprise de P. Roulon, voir POUTIGNAT & WALD (1979).

Enfin, ce qui est peut-être plus important c'est l'hypothèse que :

« [L]a délimitation de la langue ou du registre de langue, en tant que choix différent de celui d'autres langues et registres, reste apparemment en dehors de l'horizon de la pratique dans les discours vernaculaires [tandis que] dans les usages fonctionnalisés par contre, la multiplicité des fonctions de choix de code dans la catégorisation sociale correspond à la variabilité des représentations du code et du répertoire linguistique où il se délimite. La délimitation du code du discours dépend alors à la fois des alternatives de la représentation collective et de la stratégie assumée ou imputée au sujet, et non pas d'un catalogue invariable d'attributs langagiers qui ferait correspondre des finalités sociales préétablies et des moyens linguistiques qui lui correspondent. »

En conséquence

« [E]n fonction de l'attribution catégorielle de son choix, et selon qu'il apparaisse dans le discours comme directement ou indirectement tributaire de la norme ou qu'il s'en affranchisse, le français se présentera soit comme un idiome délimité dans un répertoire articulé par sa délimitation, soit comme une ressource banalisée et diffuse. »

On reconnaît donc des représentations normatives en rapport avec une représentation exogène de la norme et impliquant la catégorie de « locuteur légitime » qui, lorsqu'elles sont actualisées, posent le français comme « objet de fonctionnalisation directe et invariable en termes de finalités de groupes sociaux constitués » tandis que « les fonctions marginales atténuent et assouplissent cette image et introduisent des critères plus endonomiques », et on a tout lieu de penser que les propositions ainsi avancées ont un domaine de validité qui dépasse largement le cas du français en Afrique.

L'exemple du français des marges

Pour des raisons indépendantes des sciences du langage, il y a aujourd'hui un regain d'intérêt envers les « variétés » (?) de français désignées comme « langue des jeunes, français des banlieues, français émergents », etc. Notons toutefois que l'attention portée à la transformation linguistique et langagière du français n'est pas nouvelle et que des travaux ont toujours été produits dans ce domaine. Du point de vue des « données », ces travaux ont le plus souvent concerné le lexique ou se sont définis contrastivement par rapport à un « français standard » dans une visée normative ou simplement descriptive, mais ils peuvent aussi renvoyer à une saisie dialectologique ou diachronique. Quant au point de vue des « approches », ils posent bien évidemment l'existence de leur objet *a priori*¹⁸ et ils en rendent compte au travers de grilles d'analyse données comme stables et définitives. Ce n'est que plus rarement, à ma connaissance, qu'un effort théorique a été

18. Condition *sine qua non* de ces pratiques.

fait pour aborder la question de la variation du jeu des registres langagiers et de ses rapports potentiels avec les stratégies de catégorisation des locuteurs par les « sujets » de l'interaction ; et ce n'est que plus rarement encore, sauf exceptions¹⁹, qu'une réflexion a été tentée sur les (stratégies de) (pré)-catégorisation(s) et l'activité des descripteurs eux-mêmes. Ceci dit, il ne s'agira pas de faire ici le tour du domaine et je chercherai seulement à souligner quelques points limités qu'il me semble intéressant d'articuler aux thèmes précédents.

Dans le cadre « sociolinguistique », les terrains d'enquête retenus pour les descriptions empiriques sont divers tout en étant préférentiellement choisis dans les « quartiers » en milieu urbain ou dans certaines « villes nouvelles » (par exemple : Marseille, Grenoble, Carros, Rouen, etc.). Ils illustrent alors des situations évolutives, riches du point de vue de l'hétérogénéité culturelle et linguistique. Concrètement, ce qui est recherché dans de nombreuses approches récentes, c'est quelque chose qui dépasse largement le donné linguistique ; par exemple, comprendre et montrer « comment, à partir de leurs spécificités culturelles et sociales, ces adolescents forment des groupes à caractère pluriethnique à l'intérieur desquels ils se structurent, se différencient et se donnent à voir grâce à l'émergence d'un parler qui leur est propre » (Binisti 2000). Corrélativement, c'est identifier « ce qu'on appelle les “marques identitaires” présentes dans ce parler » et « montrer qu'à travers ces marques, [ces adolescents] expriment leur identité de groupe et que celle-ci est la résultante d'une mise en commun d'identités diverses ». Il s'agit alors d'apprécier ces traits qui sont linguistiques pour certains et non linguistiques pour d'autres, et l'on peut d'ailleurs se demander dans quelle mesure l'exclusion *a priori* des caractères non linguistiques n'est pas un facteur de blocage pour la compréhension et l'analyse de ce qui se construit. Il s'agit encore d'appréhender « pratiquement » la dynamique des constructions communautaires et/ou identitaires à travers la saisie du fonctionnement « emblématique » de ce qui est reconnu ou échangé dans l'interaction. Cela concerne tout particulièrement — mais pas uniquement — les langues, variétés et registres²⁰ ; et finalement l'ensemble du répertoire car, à

19. Un article récent de A. GIACOMI (sous presse) va peut-être un peu dans ce sens. Son auteur contestait la radicalité de la différence entre communication endogène versus exogène, et développe une réflexion concernant la saisie de la diversité linguistique et de l'hétérogénéité et la nécessité de prendre en compte l'ensemble des dimensions culturelles et sociales dans la dynamique des échanges, qui conduit à introduire quelque distance avec l'*a priori* des pré-catégorisations.

20. Cette « objectivation », somme toute récente, des phénomènes de constitutions identitaires dans les « banlieues » en France est peut-être aussi un marqueur de l'intérêt porté aux questions générales de dynamiques linguistique et langagière. C'est aussi certainement un début de banalisation pour des questions qui étaient le plus souvent abordées soit sous le couvert de l'exceptionnel ou de l'exotisme, par exemple les français d'Afrique ou, à un autre niveau d'existence linguistique, les langues mixtes, les pidgins et les créoles ; soit sous le couvert de la « tradition » universitaire, par exemple : la recherche dialectologique, historique ou

l'instar d'autres marqueurs, les faits linguistiques et langagiers sont retenus comme « indices contextuels » de ces dynamiques. Parallèlement, on se demandera si cette approche des constructions communautaires et/ou identitaires à travers les pratiques langagières n'est pas susceptible d'enrichir la réflexion sur les modalités de l'élaboration des codes linguistiques eux-mêmes, et il n'est pas impossible que la notion de feuilletage, mais aussi l'élargissement de celle de répertoire, ci-dessous présentée, ne puisse avoir cette fonction.

Le répertoire

Qu'il soit défini comme plurilingue, pluridialectal ou autre, le « répertoire » est une notion aujourd'hui bien reconnue dans les domaines linguistique et langagier. Mais que faire exactement avec ? La notion concerne aussi bien la communauté que les individus, et c'est en quelque sorte un « raccourci discursif » qui permet de nommer l'inventaire des possibles auquel l'individu ou la communauté est censé pouvoir se référer et trouver ses ressources pour adapter sa communication au contexte de son actualisation. Par définition, le répertoire est « partagé » puisqu'il n'a de sens que dans un échange communicationnel, « contextualisé » puisque l'échange est toujours situé dans un temps et dans un lieu, « négocié » puisqu'il met en jeu des partenaires qui ont à définir ensemble la nature de ce qui se passe dans l'échange et à en tirer les leçons utiles. C'est donc une notion relative qui subsume ou synthétise quelque chose « donné *a priori* comme inventaire » mais dont les unités ne sont nullement inventoriées et ne sont probablement pas exhaustivement énumérables. Non seulement parce qu'on peut toujours introduire, ou tenter d'introduire, une nouvelle unité dans le répertoire par la simple « décontextualisation » d'une unité qu'il contient déjà par ailleurs — j'entends par là la *thématisation* des formes (Nicolai 1988) : il suffit de *nommer la chose* ou de se la *re-présenter* (Nicolai 2001a) pour pouvoir (s'y) référer ensuite en tant qu'objet indépendant et le fait de nommer l'établit « en mémoire » — mais encore parce que la condition de négociation qui caractérise le répertoire demande qu'une décision d'accord ou de désaccord soit perçue/reconnue quant à ce qui se passe dans l'échange, ce qui implique aussi un effet de thématization. En conséquence, la possible thématization des entités du répertoire conduit à le doter d'un caractère non énumérable²¹. Dans la communication sont ainsi échangés des indices reconnus en tant que tels, qui traduisent des normes, des comportements et des valeurs reconnues et/ou partagées. Il existe aussi une « syntaxe globale » qui est

lexicale. Dans le premier cas, les questions d'aujourd'hui étaient laissées aux marges et dans le deuxième elles n'étaient pas posées.

21. Je tiens à souligner tout de suite que je ne fais, ni n'ai l'intention de faire, aucun « glissement » vers un quelconque domaine mathématique lorsque je parle de caractère non énumérable !

fondée et structurée dans l'histoire, qui est générée par elle dans la durée, et qui conduit à des « représentations normatives » elles-mêmes détachées, échangées et distribuées à leur tour, en tant que stéréotypes potentiels.

La notion de répertoire ne saurait donc être limitée aux seuls domaines linguistique et langagier puisque bien d'autres manifestations comportementales sont tout aussi nécessaires au bon fonctionnement de la communication. Il n'existe donc pas seulement un répertoire des codes linguistiques, mais une multiplicité d'autres répertoires concernant les usages, les attitudes, les comportements, et finalement toutes les activités potentiellement catégorisables qui sont susceptibles d'être thématisées et négociées en situation, dans l'échange. Ainsi ce qui est en question, lorsqu'on s'intéresse à l'émergence d'un parler communautaire, d'une norme ou d'un usage c'est, avant tout, la restructuration du répertoire de la communauté et les conditions de sa reconnaissance. C'est peut-être aussi cet accord sur quelques marqueurs décontextualisés susceptibles de permettre conjoncturellement son identification, et donc de s'y référer, et ce sont très largement des caractères reconnus comme « normatifs », sans liens directs avec les contenus échangés ou le fonctionnement linguistique (au sens structural du terme) qui sont pertinents et servent d'indicateurs. Ils sont donc référés aux « façons de faire », et donc de bien ou mal faire.

On remarquera, par exemple, en deçà de toute caractérisation « linguistique », l'importance de la rythmique discursive et gestuelle dans les pratiques langagières des locuteurs du français des marges. Cette « vivacité de parole » et ces « conventions de mouvement », constituées en normes d'usage, font partie des traits définitoires d'appartenance²². Le choix et la bonne pratique d'une rythmique discursive appropriée permettent de caractériser sans guère d'hésitation un locuteur par rapport à un arrière-plan communautaire et donc « culturel »²³. Cette normativité de la rythmique discursive — ici « vivacité de parole et des attitudes conventionnelles » mais tout aussi bien « lenteur et mesure » ailleurs — est un trait caractérisant au niveau culturel qu'il serait d'ailleurs tout à fait faux (en ce qui concerne la vivacité) de limiter aux communautés de jeunes, émergentes ou marginales. Je crois ici que le simple rappel de certaines modalités conventionnelles de la discursivité méditerranéenne²⁴ (certaines seulement !) montre la non-exclusivité de cette référence normative tout autant que sa dimension

22. Nous ne sommes bien évidemment pas là dans le domaine linguistique au sens strict.

23. Notons qu'à l'intérieur même de la phraséologie conventionnelle du français il existe des métaphores « prêtes à l'emploi » pour caractériser, au niveau individuel, certaines façons de parler. Ainsi, l'on peut *peser ses mots*, *ciseler ses phrases* ou *fourbir ses répliques*. Cela montre l'attention constante qui est attachée aux fonctions stratégiques des usages discursifs, quel que soit l'objet linguistique retenu : le mot, la phrase/l'énoncé, le tour de parole.

24. Éventuellement typées, stigmatisées, caricaturées, etc.

culturelle²⁵. Et par là, sa disponibilité pour toute fonctionnalisation emblématique, laquelle se fonde en général sur l'élaboration de symboles qui *de facto* se manifestent au moins partiellement à travers le matériau des langues²⁶.

Le feuilletage

Dans la mesure où l'on s'intéresse aux *répertoires* des locuteurs, on constate qu'au fil des ruptures et des regroupements — identitaires ou non — et des nécessités diverses, s'élaborent continuellement des normes d'usage — « négociées » ou non —, des variétés linguistiques, des façons de parler qui s'interdéfinissent, se croisent, s'opposent, se conditionnent et se reconditionnent, ce que les travaux effectués dans les domaines précédemment mentionnés montrent à l'évidence. Le répertoire des codes linguistiques, par exemple, possède ce caractère particulier de pouvoir fonctionner, en contexte, comme ressource composée dans la re-élaboration continue de variétés linguistiques et d'usages langagiers constitués à travers la refunctionalisation de *traits*, de *formes linguistiques* et de *fragments discursifs* et *attitudinaux* matériellement disponibles. Je parlerai de « feuilletage » (Nicolai 2001a, b, sous presse) à propos de cette dynamique qui permet de reconnaître/nommer la multiplicité des usages et des variétés disponibles dans le répertoire et d'appréhender leur superposition sans pour autant leur attribuer une homogénéité structurelle *a priori* ; laquelle se construit cependant dans un rapport paradoxal entre la nécessité de dénomination (qui tend à « réifier ») et la condition de non-énumérabilité (qui tend à « dissoudre »). Les notions de *répertoire* et de *feuilletage* sont ainsi liées mais la stratification qui en dérive n'implique pas la formation de plusieurs couches indépendantes et superposées puisqu'il s'agit, à chaque pas, d'une « re-élaboration », d'une « recombinaison » d'éléments ponctuels dans un existant qui n'est jamais appréhendé en tant que système (la systématisation potentielle n'étant envisagée qu'au niveau de la « re-élaboration »). On peut donc penser que retenir une quelconque autonomie des « feuilles constituantes » ne serait certainement pas une hypothèse réaliste. Autrement dit, pour poursuivre dans la métaphore : ce n'est ni dans l'imagerie du palimpseste, ni dans celle de la pelure d'oignon, ni dans celle de la sédimentation qu'il convient de situer la nature du feuilletage.

25. On peut bien évidemment se référer à Goffman et à bien d'autres chercheurs en sociologie interactionnelle ou en anthropologie culturelle pour des remarques voisines.

26. Ainsi, objet premier ou simple adjuvant — les restructurations induites dans le champ d'étude en décideront — une réflexion générale sur le *répertoire* des codes disponibles aux locuteurs et manipulables par les « sujets psychosociaux », sur sa structure et sur l'usage qu'ils en font est justifiée.

Finalement, je dirai que le feuilletage concerne des *objets construits* « cognitivement et sémiotiquement disponibles » qui réfèrent nécessairement à des *formes*, des *schémas* et des *processus*, reconnus à des niveaux variables de pertinence linguistique ou autre, et qui répondent aussi à des fonctionnalités variables. L'élaboration de ces objets se fait *dans l'échange*, avec des formes, des traits, des fragments ou des comportements retenus par l'usage ; entités dont il va de soi qu'en elles-mêmes, elles n'ont aucune vocation particulière à remplir un rôle emblématique. Autrement dit encore, la dynamique du feuilletage introduit les entités qu'elle utilise au statut de signes positifs fonctionnalisés dans un système symbolique à vocation emblématique²⁷, sans rapport avec le système dont ils sont issus. La construction où le rejet, ponctuel ou pérenne, de ce système symbolique est un enjeu possible²⁸ et les réorganisations formelles qui s'ensuivent fonctionneront alors en tant qu'indices : à la fois preuves, traces mais aussi conditions du « feuilletage ».

Finalement, on pourra aussi se demander si ce n'est pas justement parce que ces structurations emblématiques sont indépendantes de toute finalité de transmission d'information référentielle qu'elles ont une force suffisante pour tracer des frontières contraignantes à l'intérieur desquelles les systèmes linguistiques et autres — au sens strict — seront conduits à « composer » et à se restructurer. Cela nous conduit tout aussi bien à réfléchir sur la notion de *clôture*, toujours donnée comme variable, en jeu²⁹, jamais définie dans son détail. On pourra peut-être penser que l'élaboration du feuilletage et la variabilité de la clôture sont une autre façon de parler de la thématisation des formes dans le répertoire³⁰.

Reprise numéro 2

Entre l'exemple du français en Afrique et celui du français des marges on peut toujours trouver des rapports si l'on s'intéresse aux faits linguistiques du contact des langues, à l'élaboration de normes langagières ou à l'émergence de variétés. Toutefois le rapprochement est tout aussi informatif lorsqu'on s'intéresse aux phénomènes d'appropriation langagière et à l'élaboration des stéréotypes et des constructions emblématiques.

27. La structure linguistique est elle aussi un système symbolique, d'où la précision.

28. Une (*re*)*élaboration normative* au sein d'une communauté renvoie toujours à une structure « clivée », jamais homogène, toujours caractérisée comme le lieu d'un contact, et pouvant résulter d'un projet ou non. Corrélativement une *stratégie identitaire* peut ou non se fonder sur des élaborations normatives « exhibées » pour ce qu'elles sont ; elle peut aussi se fonder sur le simple jeu d'une « pratique ».

29. Enjeu (?).

30. S'intéresser à cette dynamique revient en quelque sorte à se focaliser davantage sur la structuration/nature/constitution du « tissu communautaire » considéré que sur le « modelé » de ses frontières.

Dans ce cas, une notion comme celle de *fonctionnalité marginale* est centrale³¹ (Poutignat & Wald 1979 ; Wald 1990), en tant qu'elle se fonde sur l'insertion de l'activité langagière dans la durée et dans l'histoire³² (Nicolai 1987) ; et pour cette raison on considérera que les fonctionnalités marginales traversent de part en part toute actualisation langagière, et se situent au centre même de la communication³³. Ces fonctionnalités marginales actualisées dans les échanges et l'irruption d'éléments de codes alternatifs et/ou concurrents qu'elles entraînent sont certainement l'un des moteurs dans la construction du feuilletage tel que je l'ai défini ci-dessus en faisant appel aux fonctions de *thématisation* et de *re-présentation* des formes.

Dans le détail des exemples choisis, on peut constater, et avec intérêt, que la situation qui caractérise le français des marges peut être interprétée comme inverse de celle retenue dans la présentation précédente du français en Afrique. En effet, dans ce dernier, l'irruption marginale des codes alternatifs se fait plutôt par la référence à la « norme commune » du français et renvoie à ses « finalités sociales et préconstruites » (Wald 1990) tandis que dans le français des marges, la situation, sensiblement différente, permet tout aussi bien de mettre en évidence un jeu de regards croisés dans lequel le feuilletage se démultiplie. Divers effets « de mode » auront introduit dans le « discours commun » (présenté par exemple à travers les radios, les médias) certaines représentations stéréotypées de la discursivité des « jeunes » en général et des « jeunes de banlieues » en particulier. Mais cette irruption dans le code commun est à son tour « récupérable » dans les stratégies des locuteurs du français des marges, et donc susceptible d'être présentée à son tour sur sa scène propre dans une nouvelle version « déformée »³⁴, distanciée. Et cela, indépendamment des jeux de miroirs identitaires, contribue à la construction des répertoires et accentue le « feuilletage », linguistique entre autres, qui participe de son élaboration³⁵.

Réunitarisation

Thématisation et re-présentation, feuilletage et structuration du répertoire, autant d'opérations de détachement appliquées sur des formes et des usages

31. En effet, de la même façon que la simple idée d'une « langue “unicode” » est contrefactuelle, la simple idée d'une langue définie sur un seul plan fonctionnel est aussi contrefactuelle, ce qui relève de l'évidence pour tout « littéraire », comme pour tout traducteur (STEINER 1978).

32. Il ne s'agit évidemment pas ici de la « diachronie » du linguiste.

33. C'est pourquoi l'hypothèse d'une différence de stratégie dans les modalités de délimitation du code du discours entre les usages vernaculaires et les usages fonctionnalisés me paraît être davantage un construit fonctionnel pour l'analyse qu'un fait de la « réalité » ; je renvoie ici à l'approche de Wald présentée plus haut.

34. C'est-à-dire transformée dans sa forme.

35. J'avais présenté sur un autre plan et en termes de « thématization et autodélocutivité » quelque chose de proche (NICOLAÏ 1987).

de la langue qui permettent de fonder des stéréotypes à partir d'entités *a priori* arbitraires bien que le processus de leur sélection repose généralement sur une motivation historique. Cela les inscrit dans le temps et dans l'histoire, comme j'ai tenté de le montrer par ailleurs (Nicolaï 1987, 1988). Mais qu'en est-il vraiment de cet « arbitraire » ? Il n'est pas rare que les indicateurs de formes symboliques signifiantes au niveau emblématique pour les membres d'une communauté donnée soient différents de ceux que le « linguiste » aurait retenus comme différenciateurs entre des codes par rapport à ses propres pertinences structurales. Cela montre à la fois l'existence d'une *indépendance* entre les deux univers dynamiques pourvus chacun de sa propre logique et un *lien de nécessité* « factice » manifesté par « l'apparence » de l'utilisation d'un même matériau³⁶. J'introduis, pour rendre compte de ce rapport, la notion de procès de *réunitarisation* qui s'actualise à travers le feuilletage du répertoire. Ainsi, c'est à travers un procès de réunitarisation que les stéréotypes, appréciés en particulier dans l'actualisation des fonctions marginales et dans tous les procès de thématisation, sont construits, montrant par là à la fois leur nécessaire implication dans le matériau linguistique, leur distance par rapport aux systèmes propres d'organisation de ce même matériau et la nature de leurs implications réciproques.

Mais que faut-il exactement entendre par *réunitarisation* ? On entendra par là une opération qui permet de décrire, de donner sens et finalement de « manipuler » à son niveau propre (disons, supérieur) et par rapport aux pertinences qui ont cours dans son univers, des unités ou séquences d'unités construites à un autre niveau (disons, inférieur) selon un ordre qui leur est propre. On a ainsi affaire à deux niveaux, chacun construit selon son ordre propre dans son univers de référence, mais l'un (le supérieur) construit ses « objets » à partir de bribes, fragments, séquences sélectionnés dans les productions de l'autre (l'inférieur). Cela introduit à l'évidence une logique et une hiérarchie pour toute construction explicative, car ce n'est plus parce que les unités du niveau supérieur sont fondées sur une organisation des unités du niveau inférieur qu'il est possible d'organiser, dans les termes d'une causalité, le passage des éléments de l'un aux formes de l'autre³⁷. Pour en revenir plus précisément aux constructions symboliques fondées sur l'utilisation des langues, le niveau supérieur est celui des représentations emblématiques et des constructions manifestées dans l'élaboration du répertoire, lesquelles précontraignent les évolutions linguistiques proprement dites qui, par les modifications qu'elles développent à leur niveau propre, ont un effet de retour potentiel sur les constructions de ce niveau supérieur.

36. La facticité et l'apparence sont données ici dans la concrétude des « formes » manipulées, lesquelles ne sont bien évidemment pas définies par cette seule concrétude, mais aussi par les systèmes de relations qu'elles entretiennent dans les différents univers auxquels elles participent.

37. Notons que dans d'autres domaines comme l'informatique avec la hiérarchie du langage d'assemblage aux langages évolués ou en biologie avec la notion de niveau d'intégration, l'on retrouve des organisations de cette nature.

On peut « expliquer » de cette façon le fait que les indices structurés et mis en cohérence dans les constructions normatives et les stéréotypes renvoyés à une rationalité emblématique, *prennent par le travers* ce qui se joue à un autre niveau — celui de la langue — et qui est géré dans le cadre d'une rationalité structurale et linguistique proprement dite. D'où parfois ce sentiment de non-pertinence des arguments échangés selon que l'on traite de la dynamique en référence à l'un ou à l'autre niveau. La réunitarisation actualisée au niveau d'une pertinence emblématique s'applique sur le niveau structural, le détermine et apparaît peut-être ainsi plus « naturellement » significative de vouloir être perçue à un niveau « supérieur ». Accessoirement, on remarquera bien évidemment que ce procès de réunitarisation peut tout aussi bien se manifester sur un mode *déclaratif*, c'est-à-dire qu'il peut renvoyer à des « règles (im)posées », ou sur un mode *procédural*, c'est-à-dire qu'il peut ne résulter (et n'être perçu) que de l'activité pratique.

Façons de penser

L'approche du domaine linguistique et langagier africain aura certainement été un révélateur à bien des égards pour le développement des théories linguistiques et sociolinguistiques car la prise en compte du multilinguisme dans sa gestion dans des situations traditionnelles comme celle des contextes urbains a permis d'appréhender les limites de modèles fondées sur d'autres réalités. Par exemple, l'approche empirique des situations créoles et le désir de rendre concrètement compte de ce qui émerge au contact du français dans les villes d'Afrique et de France, tout autant que la préhension des dynamiques de contact dans le monde africain traditionnel à travers sa complexité culturelle et linguistique aura contribué à l'affirmation de la réflexion théorique d'aujourd'hui. Alors donc, qu'en est-il du rapport entre les deux « regards » précédents³⁸ ? Qu'en est-il du lien susceptible de justifier cet « appariement hétérogène » entre la *sémantaxe* concernée par la formation des « traditions cognitives » et le *feuilletage* renvoyé au développement de constructions fonctionnalisées dans des opérations catégorisantes et classificatoires, dans leurs différences et leur rapprochement ? Une bonne façon de répondre, c'est de tenter d'articuler l'ensemble autour des trois points suivants³⁹ : « histoire », « dynamiques », « références », même si cette triangulation peut être ressentie par certains descripteurs, soit comme le *lieu* d'un « malaise », soit comme le *non-lieu* d'une description dont le « cadre de rationalité » n'est pas complètement déterminé.

« Histoire »

On aura certainement remarqué que la *sémantaxe* se fonde sur la répétition de schémas culturels préexistants, formes non conscientes mais susceptibles

38. Ce qui nous rapproche de l'histoire naturelle de la connaissance selon Lorenz.

39. Qu'on aurait tort d'assimiler à des « clés documentaires ».

de se manifester en cas de nécessité pour diriger certains effets de l'évolution. Structures acquises et transmises. Nous avons bien là une « insistance » de l'histoire qui a été aussi perçue dans d'autres domaines de la réflexion anthropologique, ainsi que je me suis employé à le souligner. L'histoire s'inscrit ainsi dans les schémas conceptuels qui dirigent une partie de l'évolution, à l'insu de ses acteurs et à un niveau non perçu. Mais qu'en est-il, au niveau des perceptions plus ou moins immédiates qui s'actualisent dans les échanges et les interactions quotidiennes ? C'est bien évidemment les notions liées de répertoire, feuilletage et réunitarisation qui sont alors concernées : des représentations culturalisées sont construites à travers le feuilletage dans le répertoire et se fondent sur la thématization d'un « déjà-là ». Nous avons là aussi, mais dans la dynamique du présent, l'« insistance » de l'histoire et une construction de schémas culturels.

Tout cela donne donc une nouvelle place à la dimension de l'histoire en tant qu'elle apparaît comme un processus d'élaboration de sens aussi bien dans la construction des normes, des traditions et des rites que dans celle des formes. Dimension qu'il convient toutefois de distinguer nettement de la « diachronie » des linguistes.

« Dynamiques »

Il n'aura certainement pas fallu beaucoup plus d'attention au lecteur pour qu'il perçoive que l'ensemble des thématiques débattues dans ce qui a précédé concerne les questions d'évolution et les dynamiques de transformation des formes et des représentations des formes dans le cadre de leur fonctionnement même. Le point focal ici est qu'il n'est pas heureux d'appréhender arbitrairement des états de langues construits, donnés comme stables (ceux dont un linguiste, éventuellement mâtiné de « sociolinguistique » ferait son ordinaire) sans s'intéresser à ce qui se passe aux marges (toutes les marges) de son domaine ; qu'il n'est pas toujours heureux non plus de n'en pas briser les frontières, de la même façon que les locuteurs, en situation, transgressent éventuellement les leurs dans le cours des reconstructions communautaires qu'ils élaborent⁴⁰.

« Références »

De la sémantaxe au feuilletage, on change, certes, de système de référence. L'opération sémantaxique se fonde sur un support cognitif défini par rapport à une rationalité bien connue que je reconnais comme structurale et réfère aux fonctionnalités de la communication en rapport avec la dynamique de

40. Ce qui ne veut pas du tout dire qu'il n'est pas nécessaire (d'autant plus !) de maîtriser les règles de son domaine « légitime ».

l'évolution des systèmes et des langues (celle dont la plupart des linguistiques structurales, synchroniques ou diachroniques s'inspirent, par exemple) ; tandis que l'opération de feuilletage se fonde sur un support cognitif dans une rationalité emblématique renvoyée aux dynamiques qui dirigent des pratiques sans lien direct avec la fonction de « communication ». Notons qu'on peut ranger deux choses sous la qualification « symbolique » : ce qui se crée de « forme(s) » dans la pratique et dans l'usage sans pour autant être objectivé, et ce qui est reconnu comme *représentant* et donné *pour représenter*. Elles impliquent ensemble un même *détachement* par rapport à ce qui est représenté.

*Université de Nice-Sophia Antipolis,
UMR 6039 du CNRS Bases, corpus et langage.*

BIBLIOGRAPHIE

BINISTI, N.

2000 « Marques identitaires du “parler interethnique” de jeunes Marseillais », in L.-J. CALVET & A. MOUSSIROU-MOUYAMA, eds, *Le plurilinguisme urbain*, Paris, Didier Érudition : 281-299.

BOURDIEU, P.

1987 *Choses dites*, Paris, Éditions de Minuit.

1997 *Méditations pascaliennes*, Paris, Éditions du Seuil.

GIACOMI, A.

Sous presse « Gestion de l'échange et indice d'interculturalité », *Traverses*, 2.

GUMPERZ, J.

1982 *Discourse Strategies*, Cambridge, Cambridge University Press.

LORENTZ, K.

1975a *L'agression, une histoire naturelle du mal*, Paris, Flammarion.

1975b *L'envers du miroir, une histoire naturelle de la connaissance*, Paris, Flammarion.

MANESSY, G.

1987 « Créolisation et créolité », *Études créoles*, X (2) : 25-38.

1993 « Normes endogènes et français de référence », in D. LATIN, A. QUEFFÉLEC & J. TABI-MANGA, eds, *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et terminologie*, Paris, John Libbey Eurotext : 15-23.

1995 *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires, procès et genèse*, Paris, Éditions du CNRS.

MANESSY, G. & WALD, P., eds

1979 *Plurilinguismes : normes, situations, stratégies*, Paris, L'Harmattan.

1984 *Le français en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan.

MAUSS, M.

1950 « Les techniques du corps », *Sociologie et Anthropologie*, Paris, PUF.

NICOLAÏ, R.

1987 « Sens commun », *Bulletin du Centre d'étude des plurilinguismes*, 9 : 81-90.

1988 « Normes, règles et changement : remarques sur la recatégorisation des représentations », *Journal of Pragmatics*, 12 : 161-174.

2000 *La traversée de l'empirique, essai d'épistémologie sur la construction des représentations de l'évolution des langues*, Paris, Ophrys.

2001a « La "construction de l'unitaire" et le "sentiment de l'unité" dans la saisie du contact des langues », *Traverses*, 2.

2001b « Typologie des langues et questions de *Sprachbünde* : réflexions sur les effets linguistiques du contact et des fonctionnalités sociolinguistiques », in B. COMRIE & H. E. WOLFF, eds, *West African Language Typology : Papers from the International Symposium on Areal Typology of West African Languages, Leipzig, September 1-2*.

Sous presse « Feuilletage linguistique, stéréotypes et (re)constructions : réflexions sur les dynamiques d'élaboration normative », in D. DE ROBILLARD & V. CASTELLOTTI, eds, *Actes du Colloque « France, pays de contacts de langues »*, Paris, L'Harmattan.

POUTIGNAT, P. & WALD, P.

1979 « Français et sango à Bouar : fonctions marginales du français dans les stratégies interpersonnelles », in G. MANESSY & P. WALD, eds, *Plurilinguismes : normes, situations, stratégies*, Paris, L'Harmattan : 201-229.

STEINER, G.

1978 *Après Babel*, Paris, Albin Michel.

WALD, P.

1990 Catégories de locuteur et catégories de langue, *Langage et Société*, 52 : 5-21.

RÉSUMÉ

Il s'agit ici de réfléchir à quelques avancées nées de la considération de situations de contacts linguistiques et culturels, plus particulièrement en Afrique, et de leurs effets en langue. Le questionnement se placera tout d'abord au niveau cognitif en approfondissant l'arrière-plan de la notion de sémantaxe dans son rapport à celle d'habitus et de ritualisation.

Dans un deuxième temps, en se fondant sur deux exemples très éloignés l'un de l'autre : celui de l'élaboration endogène du français en Afrique et celui du « français des marges », on s'intéressera à la question des « fonctions marginales » des

langues et l'on enchaînera sur certaines notions classiques et moins classiques telles celles de « répertoire » et de « feuilletage ».

Finalement, on concluera en discutant cet appariement hétérogène entre la sémantaxe référée à la formation des traditions cognitives et le feuilletage fondé sur le développement de constructions fonctionnalisées dans les opérations catégorisantes et classificatoires prenant la langue pour objet.

ABSTRACT

Explorations in Heterogeneity: Crossed mirrors. — This article deals with linguistic and cultural contacts in Africa (and elsewhere) and their effects on language change and language structure. This cognitive approach focuses on how “semanta” is related to linguistic habits and ritualization. Two quite contrasting cases: French in Africa and “marginal” (nonstandard) French in France are used to examine the “marginal functions” of language, the problem of “registers of discours” and the multilayering of discourses.

The relationship between semantax (the mainly subconscious development of linguistic forms) and layering (the mainly conscious, symbolic and categorizing functions in the sociolinguistic sense) are examined.

Mots-clés/Keywords : contact des langues, dynamique linguistique, feuilletage linguistique, français en Afrique, répertoire linguistique, sémantaxe/*language contact, language change, French in Africa, semantax.*